

INFRA PARK

RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE 2016



2017

Une nouvelle façon de penser le stationnement
A new way of parking

Table des matières

1. PRESENTATION DU GROUPE ET CHIFFRES CLES	4
1.1. Présentation du Groupe.....	4
1.1.1. Le Groupe Infra Park.....	4
1.1.2. Le métier d’Infra Park	5
1.2. Chiffres clés	6
2. LES ENGAGEMENTS DU GROUPE.....	11
2.1. Une responsabilité d’employeur.....	11
2.1.1. Egalité des chances	11
2.1.2. Formation et promotion.....	12
2.1.3. Prévention Santé Sécurité.....	13
2.1.4. Dialogue social	13
2.1.5. Organisation du temps de travail	14
2.1.6. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l’Organisation International du Travail (OIT).....	14
2.2. Une responsabilité de proximité et citoyenne	14
2.2.1. Code de conduite	14
2.2.2. Des achats responsables.....	14
2.2.3. Engagement citoyen.....	16
2.2.4. Engagement culturel.....	16
2.3. Une responsabilité envers la planète	16
2.3.1. Ecoconstruction	17
2.3.2. Electromobilité	17
2.3.3. Les technologies au service de l’environnement.....	18
2.3.4. Gestion des risques environnementaux.....	19
2.3.5. Reporting environnemental	21

Préambule

Selon les dispositions de l'article L-225-102-1 alinéa 7 du Code de commerce, issu de la loi dite Grenelle II, la publication des informations sociales, environnementales et sociétales dans le rapport de gestion est obligatoire pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions d'euros et qui emploient 500 salariés ou plus.

Dans ce cadre, seule Indigo Park, filiale française indirecte d'Infra Park, a l'obligation de publier un tel rapport. Indigo Park, qui n'intervient que sur le territoire français mais au profit de l'ensemble des sociétés françaises du Groupe Infra Park gérant des parcs de stationnement, a toutefois choisi d'aller au-delà de cette stricte obligation en étendant, depuis 2014, le reporting des données sociales aux sociétés qui constituent une unité économique et sociale et, plus largement, des autres données environnementales et sociétales à l'ensemble de l'activité française du Groupe dans le domaine du stationnement.

Dans ce même esprit de transparence, et conformément à ses engagements en termes de responsabilité sociale, environnementale et sociétale, Infra Park a décidé de communiquer volontairement de façon plus large sur ces sujets, retracés pour la première fois au sein du présent rapport, disponible sur son site www.infraparkgroup.com.

1. PRESENTATION DU GROUPE ET CHIFFRES CLES

1.1. Présentation du Groupe

1.1.1. Le Groupe Infra Park

La société Infra Park (la « Société ») est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au 4, Place de la Pyramide – Immeuble Ile de France – Bât A – 92800 Puteaux La Défense. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 800 348 146.

Sa société mère est la société Infra Foch Topco. Au 31 décembre 2015, Infra Foch Topco était détenue à hauteur de 36,92% par des fonds d'investissement gérés par Ardian Infrastructure, à hauteur de 36,92%, par Crédit Agricole Assurances via sa filiale Predica, à hauteur de 24,61%, par VINCI Concessions (Groupe VINCI) et à hauteur de 1,55% par le management du Groupe.

Le 13 juin 2016, Ardian Infrastructure et Crédit Agricole Assurances ont signé un accord avec Vinci Concessions en vue de l'acquisition, à parts égales, de sa participation de 24,61% au capital d'Infra Foch Topco. Cette transaction, soumise à l'approbation des autorités de la concurrence, a été finalisée le 27 septembre 2016.

Au 31 décembre 2016, Infra Foch Topco est ainsi détenue à hauteur de 49,2% par Ardian Infrastructure, à hauteur de 49,2% par Crédit Agricole Assurances via sa filiale Prédica et à hauteur de 1,6% par le management du Groupe.

Le Groupe formé par Infra Park et ses filiales (ci-après « Infra Park» ou le « Groupe ») est un acteur mondial et global du stationnement et de la mobilité urbaine, qui gère, à travers son pôle Indigo, plus de 2,1 millions de places de stationnement et leurs services associés dans 17 pays et plus de 750 villes à travers le monde.

Le Groupe est le partenaire de différents acteurs privés et publics (collectivités, hôpitaux, gares, aéroports, centres commerciaux, stades, lieux de loisirs, de tourisme, résidences, entreprises, universités, administrations, etc.) pour concevoir, construire, financer et exploiter des solutions de stationnement sur voirie ou en ouvrage en concession, pleine propriété ou prestations de services. Le Groupe met un point d'honneur à créer des espaces propres, sûrs et accueillants pour que ses clients puissent profiter sereinement de leur stationnement.

Le Groupe a par ailleurs constitué au 4ème trimestre 2015 un pôle Digital, via sa filiale Infra Park Digital, avec l'acquisition des activités de Now! Innovations, une plateforme logicielle de gestion et de paiement dédiée au stationnement et aux services de mobilité individuelle, dont les équipes de développement sont basées à Tallinn en Estonie.

Ce pôle Digital a été complété par le lancement, au printemps 2016, de l'application OPnGO, qui permet facilement aux citoyens de trouver la place de parking la plus adaptée au meilleur prix en deux clics, grâce aux principales fonctionnalités de géolocalisation des places disponibles, d'accès automatique dans les parcs, de paiement par mobile, et de réductions tarifaires. L'application OPnGO est la première application à réunir l'ensemble des différents types d'offres de stationnement en ville, publique et privée, en ouvrage et en voirie.

1.1.2. Le métier d'Infra Park

Infra Park offre une expertise complète et innovante du stationnement. Voirie, ouvrage, parkings mutualisés. Infra Park opère suivant des modes contractuels variés, pleine propriété, concessions, baux et contrats de prestations de services, sur une large palette de segments de marchés et dans un grand nombre de pays et villes.

Le métier du Groupe s'organise autour de trois axes :

- **Concevoir, construire, financer et exploiter**
En travaillant sur tous les aspects du stationnement, le Groupe a développé une expertise riche et diversifiée qui lui permet de répondre à tout type de besoin de manière personnalisée. Infra Park conçoit, construit, finance et exploite des solutions de stationnement sur mesure pour rendre la vie citadine plus facile et plus intuitive.
- **Proposer des services innovants**
Paiement par mobile, pré-réservation de places de parking, reconnaissance automatique de plaque minéralogique, gestion connectée des parcs de stationnement, autant d'exemples de services qui favorisent un parcours client plus intégré et plus fluide.
- **Favoriser la gestion des flux**
Par son ingénierie commerciale, la connaissance des typologies d'utilisateurs, la diversité de son réseau de stationnement, Infra Park peut conseiller les collectivités et les entreprises pour fluidifier le trafic et favoriser la rotation des véhicules et la dynamique urbaine.

1.2. Chiffres clés

Implanté dans dix-sept pays, Infra Park fonde son développement sur la richesse humaine, son expertise et savoir-faire ainsi que sur la confiance de ses partenaires.

- **Effectifs**

Les effectifs intègrent l'ensemble des sociétés du Groupe, à 100%, y compris dans les pays où le Groupe est présent via une co-entreprise (principalement aux USA, Qatar, Colombie et Panama).

	Hommes	% Hommes	Femmes	% Femmes	Managers	% Managers	Non Managers	% Non Managers	TOTAL
France	1,445	7.46%	367	1.89%	239	1.23%	1,573	8.12%	1,812
Suisse	7	0.04%	1	0.01%	0	0.00%	8	0.04%	8
Tchequie	64	0.33%	14	0.07%	3	0.02%	75	0.39%	78
Allemagne	47	0.24%	11	0.06%	5	0.03%	53	0.27%	58
Belgique	190	0.98%	53	0.27%	5	0.03%	238	1.23%	243
Espagne	195	1.01%	293	1.51%	13	0.07%	475	2.45%	488
Luxembourg	75	0.39%	6	0.03%	4	0.02%	77	0.40%	81
Slovaquie	13	0.07%	2	0.01%	2	0.01%	13	0.07%	15
Europe Continentale	591	3.05%	380	1.96%	32	0.17%	939	4.85%	971
Canada	1,899	9.80%	397	2.05%	67	0.35%	2,229	11.50%	2,296
USA	8,127	41.94%	1,855	9.57%	937	4.84%	9,045	46.68%	9,982
UK	691	3.57%	209	1.08%	108	0.56%	792	4.09%	900
NAUK	10,717	55.31%	2,461	12.70%	1,112	5.74%	12,066	62.27%	13,178
Brésil	1,901	9.81%	486	2.51%	63	0.33%	2,324	11.99%	2,387
Qatar	162	0.84%	11	0.06%	11	0.06%	162	0.84%	173
Russie	8	0.04%	4	0.02%	5	0.03%	7	0.04%	12
Colombie	519	2.68%	186	0.96%	10	0.05%	695	3.59%	705
Panama	94	0.49%	0	0.00%	5	0.03%	89	0.46%	94
Grand International	2,684	13.85%	687	3.55%	94	0.49%	3,277	16.91%	3,371
Digital	39	0.20%	5	0.03%	42	0.22%	2	0.01%	44
Total	15,476	79.87%	3,900	20.13%	1,519	7.84%	17,857	92.16%	19,376

Au 31 décembre 2016 (données à 100%, y compris dans les pays où le Groupe est présent via une co-entreprise), les effectifs du Groupe sont de 19 376 collaborateurs répartis à 9,4% sur la France, à 5,0% sur l'Europe Continentale, à 68,0% sur la zone NAUK (Etats-Unis, Canada et Royaume-Uni), à 17,4% sur la zone Grand International (Brésil, Qatar, Russie, Colombie et Panama) et à 0,2% sur le Groupe Digital présent en France, en Estonie et aux Etats-Unis.

Les managers¹ représentent 7,8% des collaborateurs du Groupe, soit 1 519 collaborateurs. Leur proportion est différente selon les zones et liée à la typologie d'activité.

Les femmes représentent 20,1% des effectifs du Groupe, soit 3 900 collaboratrices. La proportion de femmes est relativement similaire selon les zones, avec pour seule exception notable l'Espagne, principalement dans les sociétés de voiries, qui totalise plus de 60% de femmes dans ses effectifs.

Cette faible proportion de femmes s'explique principalement par l'historique du Groupe et une vision parfois stéréotypée des métiers du stationnement. Toutefois, compte tenu des mesures initiées par le Groupe en faveur de la mixité, cette situation s'améliore

¹ Collaborateur avec un niveau de responsabilité et d'autonomie tangible, qui doit répondre à des objectifs, qui est soumis à des obligations réelles de résultats, qui est responsable de son organisation et de ses moyens, et/ou responsable de la gestion professionnelle et sociale de ses équipes et/ou qui a un savoir-faire ou un expertise dans un ou plusieurs domaines

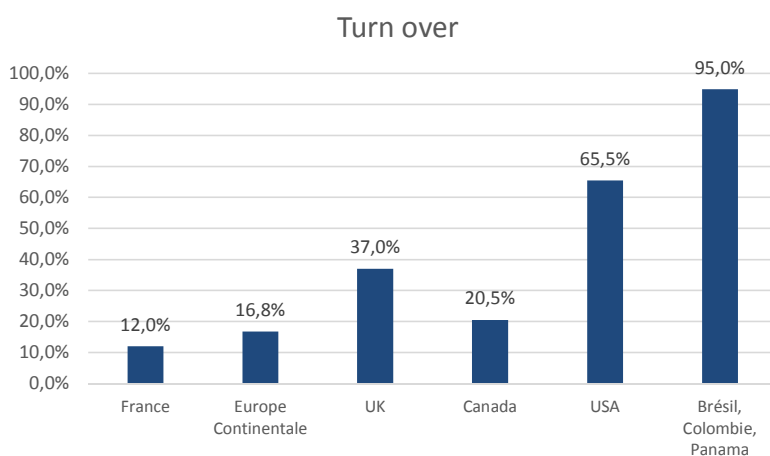
progressivement, par exemple en France, où le pourcentage de femmes est passé de 18% en 2010 à 20% en 2016.

En parallèle, les femmes managers représentent en moyenne 18% de la population des managers à travers le monde et 20% des effectifs du Groupe. En France 19% des femmes occupent un poste de manager contre 11% pour les hommes et les femmes représentent 31% des managers.

- **Turn-over et absentéisme**

Turn-over

Le ratio de turn-over² est très variable selon les zones. En Europe Continentale, le ratio est de 12,0% sur la France et 16,8% sur l'Europe Continentale pour atteindre 65,5% aux Etats-Unis et 95,0% en Amérique du Sud.



Les disparités constatées entre les zones s'expliquent notamment par des *business models* différents entre l'Europe, où les activités sont principalement menées dans le cadre de contrats à long terme, pleines propriétés, concessions ou baux à long terme, et les Etats-Unis et le Brésil, où le modèle prédominant reste constitué de contrats de prestations de services et de baux à court terme. Le Groupe a notamment développé des activités de *valet parking* aux Etats-Unis, dans lesquelles les taux de turnover sont particulièrement élevés.

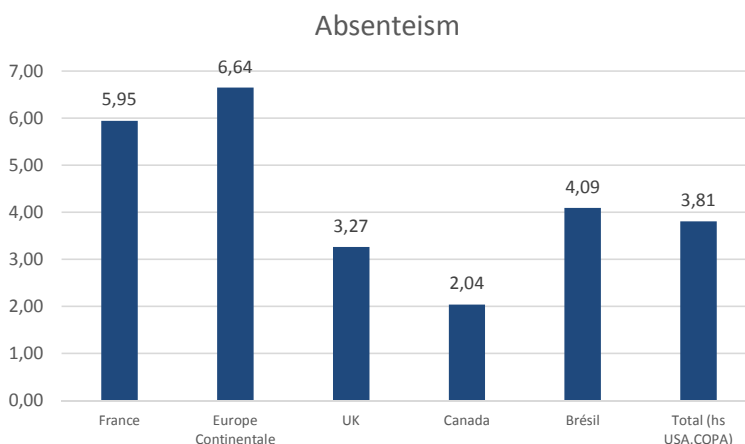
Le Groupe s'attache à améliorer la rétention de ses collaborateurs sur l'ensemble des pays dans lesquels il intervient, que ce soit par la mise en place de programme de rétention ou l'accompagnement de ses collaborateurs dans le cadre de dispositifs de formation adaptés.

Ainsi en France, par exemple, le Groupe a conclu un certain nombre d'accords afin de favoriser le bien-être au travail, tout en mettant en place, en 2015, un FCPE « Actionnariat Indigo Infra » destiné à l'ensemble de ses collaborateurs français, dont près de 40% auront choisi d'investir dans le capital de leur entreprise. De même, au Brésil, pays dans lequel le taux de turnover est structurellement très élevé, le Groupe s'est attaché d'une part à offrir à ses collaborateurs un dispositif de formation très supérieur aux pratiques locales, tout en constituant une base de données de collaborateurs potentiels, formés au métier du stationnement, afin de pouvoir rapidement remplacer les collaborateurs partis, tout en assurant la continuité du service auprès de ses clients.

² Ratio de turn-over défini comme le nombre de recrutements plus le nombre de départs divisé par deux puis divisé par l'effectif moyen de la période

Absentéisme

Le taux d'absentéisme³ du Groupe est de 3,81% en 2016, en excluant les pays dans lesquels le Groupe opère par le biais de co-entreprises, soit les Etats-Unis, la Colombie et le Panama. Les taux s'élevaient respectivement à 5,95% et 6,64% pour la France et les pays européens.



Le Groupe est particulièrement attentif à l'évolution du taux d'absentéisme dans chacun des pays dans lesquels il est présent, et a pu constater une amélioration de celui-ci à l'international, parallèlement à une légère dégradation en France, avec un taux d'absentéisme de 5,95%, en augmentation de 4% par rapport à l'année précédente, en lien notamment avec la mise en œuvre de nouveaux schémas d'exploitation opérationnels.

Afin de mieux maîtriser cet indicateur essentiel, le nouvel accord d'intéressement mis en place en juin 2016 pour l'ensemble des collaborateurs de l'Union Economique et Sociale du Groupe en France intègre désormais un objectif concernant l'amélioration de ce taux d'absentéisme. En parallèle, tant en France qu'en Belgique, des procédures spécifiques ont été mises en place afin d'accompagner la reprise des collaborateurs, tout en formant les managers au suivi de ce sujet.

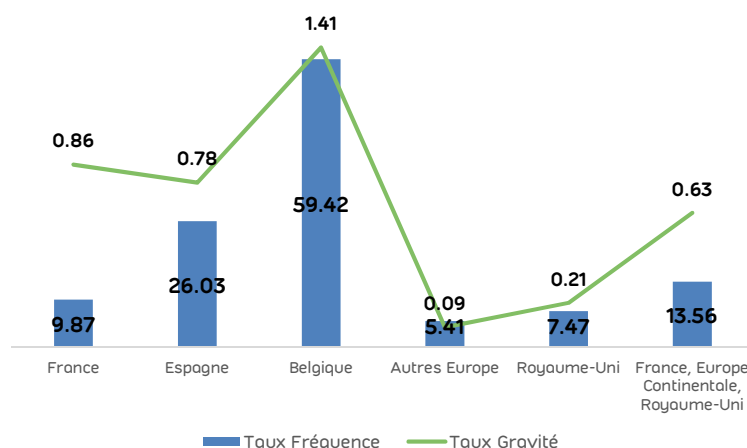
- **Santé et sécurité**

L'un des piliers de la politique sociale du Groupe est la priorité donnée à la santé et la sécurité au travail. Infra Park est convaincu que la gestion des ressources humaines requiert en premier lieu des actions visant à protéger et sécuriser les collaborateurs qui, par leurs actions quotidiennes, sont les garants de la réussite et du bon développement des métiers et du Groupe.

Ainsi, comme présenté ci-après, les filiales mettent en place des dispositifs d'accompagnement visant à mieux faire connaître les risques pour les prévenir, et portent une attention particulière à la reconnaissance des actions engagées pour combattre les risques d'accidents.

Les éléments d'accidentologie sont disponibles dans les reportings uniquement pour les pays européens (France, Europe Continentale et Royaume-Uni).

³ Le taux d'absentéisme est le quotient du nombre de jours maladies par rapport au nombre de jours théoriques travaillés



Le taux de fréquence⁴ en 2016 est de 13,56 pour l'Europe avec des niveaux très disparates, puisque le taux de fréquence constaté au Royaume-Uni est de 7,47, celui de la France de 9,87, l'Espagne 26,03 et la Belgique 59,42. Le taux de gravité⁵ est relativement proche des tendances observées sur le taux de fréquence.

La disparité des taux de fréquence et taux de gravité entre les pays a plusieurs explications. Chaque pays inscrit sa politique dans un contexte local, où les réglementations peuvent différer et l'identification des risques s'avérer propres à leur activité. Ce sont également des éléments qui varient selon le contexte organisationnel et l'évolution des métiers du Groupe. Ainsi, en Belgique, malgré le travail régulier de sensibilisation et de prévention des risques, plusieurs collaborateurs ont subi en 2016 des attaques de caisses.

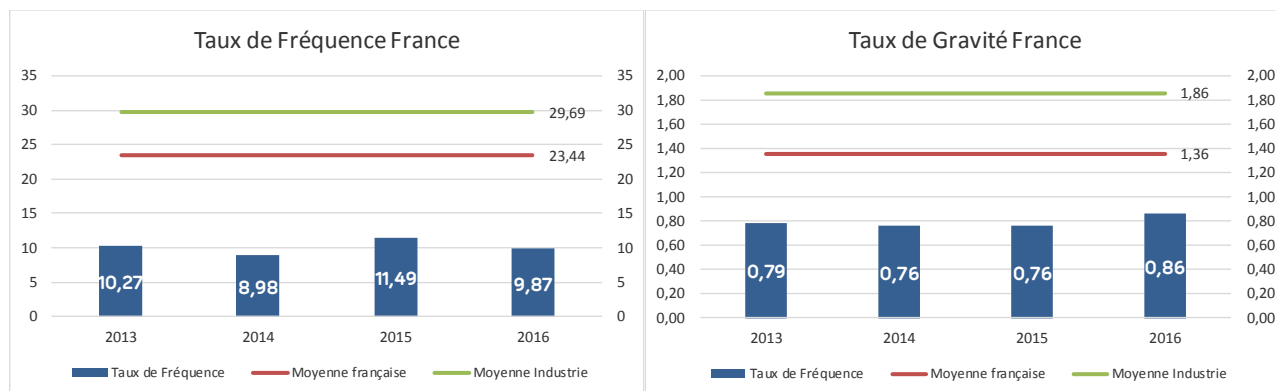
L'analyse de ces accidents permet au Groupe de faire évoluer ses organisations et ses procédures. Par exemple, la France a ainsi fait le choix, en 2016, de mener un projet *cashless* visant à supprimer l'encaissement d'espèces dans les parcs, faisant reculer le risque d'agression pour ses collaborateurs. En parallèle, dès lors que la plupart des accidents sont constitués de chutes de plain-pied, le Groupe est particulièrement vigilant, dans l'ensemble des pays dans lesquels il opère, à sensibiliser les équipes et le management à l'utilisation d'équipements adaptés et à une grande vigilance sur ces sujets.

De même que pour l'absentéisme, le nouvel accord d'intéressement mis en place en juin 2016 pour l'ensemble des collaborateurs de l'Unité Economique et Sociale du Groupe en France intègre désormais un objectif d'amélioration de ce taux de fréquence. En parallèle, dans la plupart des pays, et jusqu'au Président du Groupe, les managers sont incités, notamment à travers des objectifs pris en compte dans la détermination de leur rémunération variable, à améliorer ces taux de fréquence et de gravité.

⁴ Le taux de fréquence est défini comme le nombre d'accidents du travail entraînant un arrêt de travail multiplié par 1 000 000 puis divisé par le nombre d'heures de travail

⁵ Le taux de gravité est défini comme le nombre de jours en arrêt de travail multiplié par 1 000 puis divisé par le nombre d'heures de travail

Sur les 4 dernières années en France, les Taux de Fréquence et de Gravité sont très inférieurs aux moyennes nationale et de l'industrie. Ainsi le Taux de Fréquence moyen est de 10,15, avec une amélioration en 2016 comparée à 2015. Et le taux de Gravité est en moyenne sur 4 ans de 0,79 même si il est en hausse sensible en 2016.



- Formation**

Avec plus de 100 000 heures de formation dispensées dans le monde, Infra Park assure le développement professionnel et contribue à l'évolution personnelle de ses collaborateurs.

Business Unit	Nombre d'heures de formation	
France	France	16 517
Europe		3 996
	Suisse	180
	Espagne	1 649
	Tchéquie	594
	Slovaquie	208
	Allemagne	234
	Belgique	1 128
	Luxembourg	3
NAUK		28 048
	Etats-Unis	9 735
	Canada	14 606
	Royaume-Uni	3 707
Grand International		53 004
	Panamá	0
	Russie	0
	Qatar	5 892
	Colombie	22 584
	Brésil	24 528
Monde		101 564

Dans le cadre des heures de formation dispensées en présentiel, où un formateur présente et détaille à ses stagiaires les connaissances et savoir-faire indispensables aux métiers du parking (formation commerciale, technique, à la sécurité, managériale, ...), comme par le biais de dispositifs de formation en e-learning, Infra Park s'est doté d'outils et de moyens pour accompagner le développement des compétences de ses collaborateurs. En ligne avec l'importance accordée aux enjeux de santé et de sécurité,

cette dernière constitue un des temps forts de ces formations, par exemple 57% du volume de formation en France.

Les données présentées ci-dessus, à l'exception de celles du Brésil, ne comptabilisent pas les heures de formation réalisées en e-learning, qui se développe à un rythme soutenu dans le Groupe, avec la mise en place d'un outil partagé par un nombre croissant de pays.

2. LES ENGAGEMENTS DU GROUPE

En tant que leader de son secteur, Infra Park s'engage à répondre avec exigence aux enjeux, sociaux, sociétaux et environnementaux.

2.1. Une responsabilité d'employeur

Il n'y a pas de réussite économique sans réussite humaine. C'est pourquoi le Groupe a inscrit dans les engagements de son plan stratégique « Goal 2020 », porté par l'ensemble des filiales dans le monde, des politiques sociales et plans d'actions, socle de son efficacité et d'un enjeu de réussite avec les hommes et les femmes qui constituent le Groupe.

Investors in People

La filiale d'Infra Park au Royaume-Uni a obtenu en 2016 le plus haut niveau de certification de l'organisme Investors in People, soit la certification « Gold ».

D'origine britannique, le référentiel Investors in People a pour objectif d'optimiser la performance des organisations en renforçant les compétences et la motivation du personnel dans l'atteinte des objectifs fixés. La certification Investors in People a été obtenue par plus de 14 000 organisations réparties dans 75 pays.

Après deux périodes d'analyse, les auditeurs d'Investors in People ont évalué en 2016 la conformité de la filiale d'Infra Park au Royaume-Uni au référentiel dans les dix domaines clés qui le composent. Cette réussite a nécessité une contribution continue de la part des collaborateurs à tous les niveaux de l'entreprise et prouve que la société est considérée comme appliquant les plus hauts standards en matière de gestion et de développement du personnel. Ceci place l'entité dans le top 3% des entreprises anglaises ayant obtenu ce niveau de certification.

2.1.1. Egalité des chances

Infra Park s'engage à combattre toute forme de discrimination, à l'embauche, dans les relations de travail et dans les évolutions de carrière de ses collaborateurs, et à promouvoir une égalité fondée sur les compétences et le savoir-faire de ses collaborateurs. Les axes prioritaires identifiés dans le cadre de la diversité et de la promotion de l'égalité des chances sont les suivants :

- **La mixité professionnelle**

Historiquement, les femmes sont faiblement représentées dans les métiers du stationnement. Les filiales du Groupe travaillent, par leurs pratiques RH de recrutement, mais aussi par des campagnes de sensibilisation internes comme externes, à valoriser le travail des Femmes au sein du Groupe.

Women in parking (Etats-Unis)

Afin de combattre les préjugés et permettre la mixité professionnelle, la filiale du Groupe aux Etats-Unis, LAZ Parking, participe activement à l'association Women in parking, première association dédiée à la promotion, au développement et la réussite des

femmes dans le secteur du stationnement. C'est à travers des conférences et Webinar, permettant de développer les réseaux des femmes du secteur de l'activité du stationnement, par l'ouverture d'opportunités de carrière et le soutien de l'association à ses membres, hommes ou femmes, que l'association propose de mieux faire connaître le secteur d'activité et la place des femmes dans ce secteur.

- **Les personnes de toutes origines**

Souhaitant refléter la diversité de la société et démontrer qu'elle est une nécessaire source de richesse, le Groupe poursuit une politique volontariste de management de l'égalité des chances. La première démarche vise à combattre la discrimination dans les processus RH de l'entreprise (recrutement, évolution professionnelle ...).

- **L'âge**

Les relations entre les générations sont fondées sur les principes de confiance, de respect et d'apports mutuels. Infra Park a pour principe de n'opérer aucune discrimination, pour quelque cause que ce soit, à l'embauche, dans la gestion des carrières et dans les relations de travail. Ces principes sont appliqués dans la gestion des Hommes et des Femmes contribuant aux activités du Groupe et ce quel que soit leur âge.

2.1.2. Formation et promotion

- **Formation**

Afin de répondre aux évolutions des métiers du Groupe et toujours apporter la meilleure qualité de service, Infra Park s'engage à former ses collaborateurs et à développer les compétences et savoir-faire liés à l'activité du Groupe.

Le Groupe s'est notamment doté de centres de formation internes où sont développés des outils et des dispositifs de formation sur mesure fondés sur ses savoirs et expertises internes.

En formant ses collaborateurs, le Groupe accompagne les changements organisationnels et technologiques qui impactent la transformation des métiers et des organisations de son activité.

Ainsi, depuis octobre 2015, des unités de formation mobiles ont été mises en place dans la filiale brésilienne d'Infra Park pour répondre aux problématiques d'immensité de son territoire et au besoin de former l'ensemble de ses collaborateurs répartis sur l'ensemble du pays. Ces camionnettes, d'une capacité d'une dizaine de passagers, ont été transformées en de véritables salles de formation mobiles. Equipées de tous le matériel nécessaire, connexion Internet, vidéo, système audio, elles sillonnent toutes les semaines le pays.

- **Accompagnement du changement**

Les organisations et métiers d'Infra Park évoluent. Afin d'accompagner ses collaborateurs dans ce mouvement et ces évolutions, le Groupe définit et met en place des plans d'accompagnement du changement.

Ainsi, dans le cadre du plan stratégique « GOAL 2020 », la filiale française d'Infra Park a communiqué régulièrement, à travers des outils destinés à l'ensemble de ses collaborateurs, les principaux leviers du changement. Ce sont treize lettres distribuées en 2016, chaque mois, des films expliquant les projets majeurs de l'entreprise, des réunions de présentation générale où la stratégie mise en œuvre par le Groupe était commentée.

- **Promotion**

Dans un monde toujours plus ouvert et en profonde mutation, des opportunités naissent chaque jour au-delà des frontières actuelles du Groupe, qu'elles soient géographiques, technologiques ou culturelles. C'est le sens du projet d'entreprise d'Infra Park, qui permet d'anticiper les enjeux des *smart cities* de demain et de leur apporter les meilleures solutions de stationnement et de mobilité individuelle.

En faisant preuve d'audace, Infra Park a conquis de nouveaux marchés, de nouveaux segments à travers le monde et inscrit l'entreprise dans le monde digital de demain. L'audace fait partie de l'ADN d'Infra Park et cultiver cette audace, c'est conforter son statut de leader.

Trophées de l'Audace (Groupe)

Infra Park a lancé en 2016 les Trophées de l'Audace pour célébrer par pays et par thèmes les meilleures initiatives, idées ou projets des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Ces projets devaient être simples, faciles à dupliquer et créateurs de valeur pour le Groupe.

Ainsi, l'équipe des Ressources Humaines du Royaume-Uni a été récompensée pour avoir mis en place des sessions de e-learning pour tout employé intégrant la société. Plus de 3 000 heures de formations ont été dispensées à distance avec une augmentation de 38% du taux de réussite. En outre, ce modèle de formation a permis de supprimer un grand nombre de déplacements, réduisant à due concurrence les émissions directes de gaz à effet de serre.

2.1.3. Prévention Santé Sécurité

L'amélioration du cadre de vie et la contribution du Groupe à une meilleure qualité de vie et santé des collaborateurs et des clients est aussi une orientation majeure partagée à tous les niveaux d'Infra Park. Par des actions de maintenance systématique des installations pouvant avoir une incidence sur la santé de ses collaborateurs dans les parcs de stationnement, et à travers les gestes quotidiens que ses équipes réalisent, mais aussi par des actions de sensibilisations, le Groupe évolue et contribue à faire avancer ce sujet majeur de la sécurité et de la santé.

En parallèle, Infra Park s'engage au côté des collectivités et associations pour accompagner et traiter de problématiques locales.

Campagne pour la prévention des AVC (France)

En 2016, à l'initiative du Ministère de la santé, les centres hospitaliers de Bordeaux ont déployé une campagne pour la prévention des Accidents Cardio-Vasculaires (AVC). Les équipes du Groupe, présentes au sein du Groupe Hospitalier Pellegrin de Bordeaux, se sont associées au plan de communication de l'organisme durant cette période, pour sensibiliser la population à cette grande cause nationale de santé publique. Ainsi, ils ont délivré aux clients du parking de l'Hôpital (patients et visiteurs), des tickets d'entrée personnalisés et porteurs du message officiel de prévention.

2.1.4. Dialogue social

Conformément aux réglementations des pays dans lesquels le Groupe opère, Infra Park reconnaît l'engagement syndical et le droit de ses employés à adhérer à une organisation syndicale. Les instances représentatives du personnel constituent alors les organes privilégiés pour dialoguer sur les différents programmes internes du Groupe en matière de santé, de rémunération, de conditions de travail, de formation, pour tous les salariés sans aucune discrimination. Les négociations avec les partenaires couvrent l'ensemble des négociations obligatoires, par exemple, en France, sur les salaires, l'égalité professionnelle, la Gestion

Prévisionnelle des Emplois et Compétences, ainsi que des accords spécifiques tels qu'un accord conclu en 2016 sur l'annualisation du temps de travail ou sur le travail de nuit.

Dans le cadre de ce dialogue social constructif, aucune grève n'a été lancée au cours de l'année 2016, et aucune grève suivie ne l'a été au cours des années précédentes.

Un dialogue social constructif sur le projet Goal 2020 (France)

En France, le plan stratégique « Goal 2020 », dont la mise en œuvre se traduit par une évolution des schémas d'exploitation opérationnels, a été soumis et validé par le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) et le Comité d'Entreprise. La mise en œuvre de cette nouvelle organisation, dans le cadre de laquelle les salariés doivent se spécialiser sur certaines de leurs compétences, a été assortie de la mise en place de formations dédiées, et d'un plan de communication tout au long de l'année 2016, avec des lettres mensuelles adressées à l'ensemble des collaborateurs afin d'expliquer chacun des piliers de cette nouvelle stratégie de façon concrète.

2.1.5. Organisation du temps de travail

Soucieuses du respect des durées légales des heures de travail de ses collaborateurs, chacune des filiales du Groupe organise, dans le respect de la réglementation applicable, variable d'un pays à l'autre, la mise en place des plannings de ses employés.

2.1.6. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation International du Travail (OIT)

Les filiales d'Infra Park s'engagent, dans leurs activités courantes et dans les projets qu'elles déploient, à respecter les obligations réglementaires locales et être en adéquation avec les conventions internationales en matière de droit du travail.

Ainsi, le Groupe respecte les dispositions des conventions de l'OIT concernant le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, l'élimination du travail forcé ou obligatoire, et l'abolition effective du travail des enfants.

2.2. Une responsabilité de proximité et citoyenne

2.2.1. Code de conduite

En juillet 2016, le Groupe a formalisé l'ensemble des règles de bonne conduite qui s'imposent à tous ses collaborateurs, dans le cadre d'un code de conduite établi dans toutes les langues pratiquées dans l'ensemble des filiales du Groupe. Ce code de conduite énonce les principes d'éthique professionnelle qui doivent, en toutes circonstances, inspirer les comportements de ses collaborateurs et, plus largement, affirme attendre de chacun d'entre eux un comportement irréprochable, fondé sur la probité, la loyauté, le respect de la dignité et des droits individuels.

Ce code de conduite a été diffusé à l'ensemble des collaborateurs des filiales contrôlées par Infra Park, et fait désormais partie des documents remis aux nouveaux employés lors de leur intégration dans le Groupe.

Des actions de sensibilisation et de formation sont et continueront à être menées à destination des collaborateurs considérés comme étant, de par leurs fonctions de direction ou commerciales, susceptibles d'être indûment sollicités, afin d'opposer une attitude appropriée à de telles sollicitations.

2.2.2. Des achats responsables

- **Organisation**

Les achats du Groupe sont décentralisés, chaque pays appliquant sa propre politique en la matière. Cependant, le Groupe souhaite inscrire dans la durée des relations équilibrées avec ses fournisseurs et sous-traitants : dans chaque pays, les responsables achats veillent donc à établir des relations performantes avec ces derniers, dans le respect de l'éthique et de la transparence. L'objectif du Groupe est de travailler avec des fournisseurs moins nombreux mais dans le cadre d'une relation à long terme. Ainsi, pour les domaines stratégiques liés à l'activité du Groupe (par exemple : équipements de péage, intérim, audit des installations de sécurité des parcs), les fournisseurs les plus performants sont référencés, dans le cadre de contrats cadres après une phase d'appel d'offres. Ce référencement leur garantit, en contrepartie de leur engagement aux côtés du Groupe, un approvisionnement privilégié dans leur domaine.

- **Achats responsables**

En France, Infra Park intègre le développement durable dans le cadre des consultations de prestations à enjeux environnementaux, sociaux ou sociétaux, comme celles ayant trait aux consommables d'exploitation (tickets, produits de nettoyage) ou celles à forte composante de main d'œuvre (intérim, nettoyage, gardiennage). Ces consultations prennent en compte une partie « Engagements RSE » que tout fournisseur doit renseigner. Dans l'évaluation des offres, cet aspect peut représenter jusqu'à 5% de la note globale. Selon la spécificité du référencement, chaque fournisseur sélectionné s'engage sur des indicateurs RSE qui lui sont propres et conformes aux « Engagements RSE », par exemple sous forme d'engagements liés à la promotion de l'égalité Homme-Femme, à l'emploi de personnes en situation de handicap ou de difficultés d'insertion, à la sensibilisation à une conduite automobile sécuritaire et éco-responsable, ou encore à l'utilisation de produits respectueux de l'environnement.

Des tickets de parking Imprim'Vert (France)

Par exemple, en 2016, la France a commandé l'équivalent de plus de 100 millions de tickets de parking et de stationnement en voirie. Les imprimeurs les fabriquant font partie du réseau Imprim'Vert®, garantissant notamment que ses adhérents procèdent à une élimination conforme des déchets dangereux et n'utilisent pas de produits toxiques pour la fabrication de leurs produits. Les deux fournisseurs référencés approvisionnent également l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg, faisant ainsi bénéficier ces quatre pays de tickets respectant une certaine éthique environnementale.

- **Charte fournisseurs**

Certains pays ont développé leur propre charte en matière d'achats responsables. Ainsi, tout fournisseur référencé en France s'engage à se conformer à la « Charte d'engagement de performance globale des fournisseurs » qui intègre les valeurs du Groupe en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Aux Etats-Unis, la filiale LAZ Parking fait signer des « Vendor Guidelines » à tous les représentants de ses fournisseurs, lesquels s'engagent notamment à éviter tout conflit d'intérêts avec le Groupe.

2.2.3. Engagement citoyen

Conscient des différences, engagé dans ses territoires, Infra Park agit localement par des actions d'aide et de solidarité, via le biais d'associations, et veut contribuer au développement d'un meilleur environnement de vie pour tous.

Manobra Solidaria (Brésil)

La filiale brésilienne du Groupe, sur son territoire de Porto Alegre, récolte tous les ans des vêtements, par le biais de l'association Manobra Solidaria. Ces dons sont collectés dans les parcs, dans des bacs prévus à cet effet, et sont redistribués aux personnes les plus démunies.

2.2.4. Engagement culturel

Dans le domaine culturel également, le Groupe accompagne ses clients. Ainsi, les équipes françaises, au sein des parkings de La Défense (premier centre d'art européen de plein air), accompagnent leur client amont dans la diffusion de l'art: les œuvres de Street Art embellissent tout d'abord le parvis de La Défense lors de leur réalisation puis sont exposées lors d'expositions temporaires ou durables sur le parcours des clients des parkings du Groupe dans la zone d'affaires de La Défense.

2.3. Une responsabilité envers la planète

Infra Park démontre quotidiennement sa volonté de réduire son empreinte environnementale à travers des actions concrètes et adaptées à toutes les composantes de son métier.

Ainsi, dès la conception d'un parc de stationnement et en accord avec les réglementations applicables dans les différents pays où il opère, le Groupe procède à un travail approfondi sur tous les aspects du projet (éclairage, matériaux, parcours véhicule). Cette exigence se poursuit par un programme d'exploitation écoresponsable (consommation énergétique optimisée, recyclage). Cet engagement se traduit également à travers des politiques internes de déplacements professionnels invitant à l'utilisation des transports en commun et des solutions informatiques ou technologiques permettant de limiter la consommation de papier et favorisant les réunions en visioconférence. Pour aller plus loin, le Groupe soutient l'électromobilité en installant des bornes de recharge de véhicules électriques dans ses parcs et utilise les dernières technologies afin de réduire son empreinte carbone.

Addenbrooke's Hospital : une vitrine du savoir-faire environnemental d'Infra Park (Royaume-Uni)

L'hôpital Addenbrooke's est situé à Cambridge au Royaume Uni. Conçu et financé grâce à Infra Park, son parc de stationnement de neuf étages en élévation propose plus de 1 200 places de stationnement ; il a été inauguré en juin 2014. Il se distingue par une conception innovante qui adresse les enjeux liés au développement durable :

- ✓ le traitement architectural des façades, et des murs végétalisés pour une surface de 850 m² à la base de l'ouvrage, permet au parc de stationnement de s'intégrer parfaitement dans son environnement naturel,
- ✓ la conception originale de l'habillage des façades permet un éclairage naturel remarquable,
- ✓ sur le toit, 750 m² de panneaux photovoltaïques fournissent 20 % de la consommation électrique du parc,
- ✓ une toiture végétale de 1500 m² permet d'alimenter des récupérateurs d'eau de pluie, cette dernière servant à l'entretien des plantations extérieures et à l'approvisionnement des sanitaires,
- ✓ 11 bornes de recharges pour véhicules électriques ont été installées dans le parc,
- ✓ des lecteurs de plaques minéralogiques permettent de fluidifier le trafic en entrée et sortie du parc,

- ✓ *un éclairage par LEDs, asservis à des détecteurs de mouvements et de luminosité, assure ainsi un éclairage optimal tout en minimisant la consommation électrique.*

2.3.1. Ecoconstruction

- **Préservation de l'écosystème**

Dès la phase de conception d'un ouvrage, le chantier est appréhendé afin que les installations de chantier n'empiètent pas, ou le moins possible, sur les zones arborées. Afin de minimiser le nombre d'arbres impactés par la construction d'un parc de stationnement, Infra Park a déjà proposé des variantes constructives pour préserver un arbre remarquable !

La construction et l'exploitation de parcs de stationnement s'effectuant essentiellement en milieu urbain, Infra Park n'est donc que très peu concerné par les aspects liés à la biodiversité. Cependant, afin de mieux appréhender et anticiper la préservation de la faune et de la flore d'un site sur lequel un parc de stationnement pourrait être construit, le Groupe a formé ses chefs de projet aux enjeux de la biodiversité.

- **Ventilation et éclairage naturel**

Pour la création d'un parc aérien, si la configuration des lieux le permet, un parc de stationnement ventilé naturellement et permettant à la lumière du jour de se diffuser est systématiquement privilégié.

Dans le cas de la construction d'un ouvrage souterrain et en accord avec les réglementations locales, Infra Park étudie toujours la possibilité de ventiler naturellement le premier niveau. L'un des moyens pour y parvenir est l'intégration de « puits de lumière », qui apportent un éclairage et une ventilation naturels au sein du parking.

- **Le choix de matériaux naturels**

Selon les projets, Infra Park peut adopter un parti pris architectural intégrant des matériaux naturels et amenant de la vie à l'intérieur ou à l'extérieur des ouvrages. Ainsi, en plus des puits de lumière évoqués précédemment, des murs végétaux ont été créés au sein de certains ouvrages. Les façades des parkings en élévation peuvent également être végétalisées et bénéficier de matériaux naturels, comme le bois ou le bambou.

- **Des peintures sans solvant**

En France, Infra Park, en partenariat avec un fournisseur de peinture, a fait élaborer une résine à faible émission de Composés Organiques Volatiles (COV) et sans substances chimiques Cancérogènes et/ou Mutagènes et/ou toxiques pour la Reproduction (CMR). Les peintures utilisées décrites ci-dessus sont également catégorisées A+ pour les émissions dans l'air et font également l'objet d'une déclaration environnementale sanitaire conforme à la norme NF P01-010, norme française de référence pour les cas de constructions de Haute Qualité Environnementale (HQE).

2.3.2. Electromobilité

- **Bornes de recharge pour véhicules électriques**

Afin de promouvoir l'électromobilité, le Groupe s'est engagé à favoriser le déploiement de bornes de recharge électrique en libre-service dans les parcs de stationnement qu'il opère. Ainsi, la Belgique, l'Espagne, la France et le Royaume Uni mettent à disposition

plus de 670 bornes de recharge à destination des clients équipés de véhicules hybrides ou électriques.

Infra Park permet également à toute personne de choisir un mode de transport alternatif grâce à la location de scooters ou vélos électriques et à la mise à disposition de services d'auto partage de véhicules hybrides ou électriques.

Partenariat Sodetrel (France)

En France, Infra Park, via sa filiale Indigo Infra, et Sodetrel, filiale d'EDF dédiée à la mobilité électrique, ont renouvelé en janvier 2017 un partenariat signé en 2014. Ainsi, le Groupe a pour ambition d'amplifier le déploiement de points de recharge pour les véhicules électriques en installant jusqu'à 300 bornes supplémentaires dans ses parcs de stationnement d'ici 2019. Les bornes de nouvelle génération disposent de deux prises chacune et permettront ainsi aux électromobilistes d'avoir accès à un vaste réseau de recharge en centre-ville.

Indigo Infra a ainsi été le premier acteur du stationnement à proposer une offre adaptée à la recharge des véhicules électriques. Depuis 2014, le Groupe s'appuie sur le savoir-faire de Sodetrel en la matière pour mener à bien ce projet ambitieux. Il souhaite simplifier la vie des automobilistes qui ont fait le choix de passer au tout électrique mais également épauler les collectivités dans le déploiement du plan de transition énergétique qui prévoit la mise en place de sept millions de bornes de recharge pour les voitures électriques d'ici à 2030. Indigo Infra constate d'ailleurs une forte croissance de la demande, le nombre de charges mensuelles étant passé de 260 en janvier 2014 à 669 en septembre 2016 dans l'ensemble des parcs équipés.

- **Wattmobile**

Afin de renforcer son offre de mobilité individuelle et accélérer le développement de l'électromobilité en ville, Infra Park a acquis les actifs de la société Wattmobile début 2016, un opérateur français de mobilité électrique en libre-service dont la vocation est de faciliter et d'optimiser les déplacements urbains ou périurbains des citoyens et professionnels. Avec cette acquisition, le Groupe complète ainsi sa gamme de services à la mobilité individuelle écoresponsable, faisant de ses parcs de stationnement de véritables hubs de mobilité. Par ailleurs, Wattmobile met à disposition des flottes dédiées de véhicules électriques auprès d'entreprises.

- **Parcs à vélo**

Outre l'électromobilité, Infra Park ouvre des espaces de stationnement à des modes de transport non polluants par la gestion de parcs de stationnement dédiés aux vélos ou de zones sécurisées spécifiques au sein de ses ouvrages.

2.3.3. Les technologies au service de l'environnement

- **Guidage à la place**

Quand la fréquentation du parc le permet, le Groupe met en œuvre des technologies qui permettent de réduire les gaz émis par les véhicules, comme le guidage à la place qui permet aux automobilistes de repérer facilement les places disponibles, diminuant ainsi les rotations au sein du parc.

- **Lecteur de plaques minéralogiques**

De même, les lecteurs de plaque minéralogique accélèrent le passage en entrée et sortie de parc, les clients n'ayant plus à s'arrêter aux barrières de péage pour prendre leur ticket en entrée et pour régler leur stationnement ou insérer le ticket justificatif de paiement en sortie.

- **Applications Smartphone**

L'application « My Indigo » permet de localiser les parkings Indigo en Europe et indique également le nombre de places disponibles par parc. Intégrant une fonction de navigation, l'application guide le conducteur vers le parc de stationnement qu'il aura choisi, lui évitant ainsi de chercher sa route.

L'application permet également de filtrer sur les parcs de stationnement assurant le service de bornes de recharge électriques ou accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Grace au paiement par téléphone mobile sur les horodateurs de voirie, Infra Park a réussi à réduire le nombre de tickets de stationnement en voirie de 30% dans les communes concernées. De plus, le Groupe proposera prochainement de nouvelles solutions de paiement de stationnement en voirie qui supprimeront l'impression du ticket : les nouveaux horodateurs intégreront un clavier alphanumérique qui permettra à l'usager de saisir sa plaque d'immatriculation.

Par ailleurs, en termes d'énergie renouvelable, les horodateurs de stationnement sur voirie sont le plus souvent alimentés par des panneaux solaires intégrés.

- **Eclairage**

Des solutions d'éclairage, moins énergivores mais néanmoins performantes et conformes aux besoins et aux normes locales, sont déployées dans les parkings. Ainsi, les tubes fluorescents d'ancienne génération sont remplacés par des modèles plus modernes ou des luminaires LED bénéficiant d'un meilleur rendement.

Infra Park implante également des systèmes qui permettent une gestion raisonnée de l'éclairage en régulant le niveau d'éclairage en fonction de la présence de personnes dans les parcs de stationnement.

2.3.4. Gestion des risques environnementaux

Le Groupe est avant tout un exploitant de parcs de stationnement et de stationnements sur voirie. Seul un nombre marginal d'ouvrages est chaque année concerné par des travaux de construction ou de rénovation lourde. Ce sont ces travaux qui peuvent avoir un impact environnemental. L'activité d'exploitant du Groupe ne génère que peu d'impacts sur l'environnement, ces derniers étant relativement réduits.

Ainsi, pour la France, le législateur a décidé en 2005/2006 d'extraire les Parcs de Stationnement de la catégorie des ICPE (pour « Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ») : il s'agit de règles régissant les activités à risques environnementaux comme les usines fabriquant des accumulateurs, des engrais ou mettant en œuvre des micro-organismes naturels pathogènes) et dépendant du Ministère de l'Ecologie. Les Parcs de Stationnement ont alors été intégrés aux ERP (pour « Etablissements Recevant du Public »), dont le risque majeur identifié est l'incendie, et relevant du Ministère de l'Intérieur.

Cependant, Infra Park a mis en place des dispositifs de gestion afin de se prémunir des risques environnementaux qu'il a identifiés : risques liés à la pollution des sols, à la pollution atmosphérique, aux déchets produits par l'activité et à ceux liés à la présence de matières réglementées, telle l'amiante ou la surveillance des concentrations en radon.

Le Groupe se conforme aux exigences légales environnementales de tous les pays dans lesquels il opère.

- **Prévention des risques liés à la pollution des sols**

Avant la construction d'un parc de stationnement, le Groupe obtient selon les réglementations locales les permis de construire et environnementaux nécessaires et se conforme alors aux éventuelles prescriptions environnementales liées. Un audit d'analyse de la pollution éventuelle des terrains à excaver est systématiquement réalisé. Les terres polluées découvertes en phase de construction sont systématiquement dirigées vers les décharges appropriées.

Les activités des sites génèrent des eaux usées (sanitaires, nettoyage), des eaux de ruissellement, contenant potentiellement des hydrocarbures, ainsi que l'éventuel pompage d'eaux d'exhaure pour les parkings souterrains construits dans la nappe phréatique. Selon les réglementations en vigueur, les eaux de ruissellement peuvent devoir être traitées avant d'être rejetés dans les égouts et les eaux d'exhaure sont susceptibles de devoir être déversées dans un réseau distinct.

Ainsi, en France, les eaux de ruissellement des parcs de stationnement souterrains, provenant des eaux de pluie et des infiltrations de la nappe phréatique, sont décantées dans des fosses à hydrocarbures avant d'être rejetées à l'égout. A l'issue de la décantation, les eaux envoyées dans le réseau public d'assainissement sont exemptes d'hydrocarbures, ces derniers restant conservés dans la fosse sous forme de boues qui sont ensuite collectées et traitées par des entreprises spécialisées.

En matière de sécurité incendie, les réglementations locales peuvent imposer la présence de Groupes électrogènes dans les parkings. Afin d'éviter toute contamination accidentelle des sols en cas de fuite des réservoirs, ces derniers sont protégés par un confinement extérieur étanche.

- **Pollution atmosphérique**

D'une manière générale, la qualité de l'air intérieur dans les parcs de stationnement est largement conditionnée par la qualité de l'air extérieur à ces derniers.

Hormis la présence de groupes électrogènes, testés à fréquence régulière et ne fonctionnant qu'en cas de coupure de l'alimentation électrique, Infra Park n'émet pas directement de polluants atmosphériques. Cependant, son activité d'exploitant de parcs de stationnement est génératrice de polluants liés à la combustion des énergies fossiles utilisées pour alimenter les moteurs thermiques des véhicules de ses clients.

Ainsi, en accord avec les exigences légales locales, les parkings sont pourvus d'installations d'analyse de la teneur en monoxyde de carbone (CO) et/ou oxydes d'azote (NO ou NO₂), qui commandent le démarrage des ventilateurs quand les seuils réglementaires sont franchis.

En France, la réglementation impose de contrôler les parcs de stationnement de plus de 500 places par des installations d'analyse de l'air intérieure. Le Groupe a décidé d'étendre progressivement ce type d'installation aux parcs de stationnement ouverts au public en France de moins de 500 places et ventilés mécaniquement, qui lui appartiennent en propre ou sont gérés dans le cadre de contrats de Délégations de Service Public ou de baux dont la durée résiduelle en permet l'amortissement.

En outre, le Groupe déploie des technologies qui permettent de limiter les émanations de polluants dans l'air comme des systèmes de guidage à la place, indiquant via des codes couleur les places prises et disponibles ; les clients trouvent ainsi plus rapidement un emplacement libre en période de forte affluence sans multiplier les passages dans les zones saturées, diminuant ainsi les émissions de gaz d'échappement.

- **Gestion des déchets**

L'activité d'Infra Park génère des déchets pouvant potentiellement porter atteinte à l'environnement. Les batteries utilisées dans les horodateurs, dans les éclairages de secours, ou faisant office d'alimentation électrique de secours dans les parkings ainsi que les luminaires assurant l'éclairage des parcs de stationnement sont systématiquement collectés en fin de vie par des entreprises spécialisées. Selon les réglementations, les déchets produits par les clients fréquentant les parcs de stationnement font l'objet d'un tri sélectif.

- **Polluants réglementés**

Infra Park applique strictement les réglementations locales pour ce type de polluant et a mis en place les dispositifs de surveillance nécessaires. Les éventuels retraits d'amiante ou de peinture au plomb, par exemple, s'effectuent conformément aux lois en vigueur par des entreprises spécialisées.

2.3.5. Reporting environnemental

- **Organisation environnementale**

Comme le mentionne le préambule, seule l'entité Indigo Park, filiale française d'Infra Park, a l'obligation de publier un rapport sur ses données sociales, environnementales et sociétales. Dans chacun des pays dans lesquels le Groupe opère, les sociétés appliquent les politiques environnementales qui conviennent le mieux aux spécificités locales. Le Groupe a néanmoins décidé de mesurer les consommations en énergies fossiles et en électricité de ses filiales dans lesquelles le mode de gestion des contrats relève majoritairement du modèle concessif, soit la Belgique, l'Espagne et le Royaume-Uni, en complément des reportings déjà déployés en France. Le modèle concessif permet en effet à Infra Park de prendre l'initiative de déployer volontairement des mesures favorisant la réduction de ses consommations énergétiques. Dans le mode de gestion relevant de la prestation de services, où le Groupe assure essentiellement l'exploitation d'un parc de stationnement, le Groupe a un devoir de conseil global, pouvant intégrer des recommandations incitant ses clients amonts à investir dans des équipements favorisant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais il ne peut pas directement mettre en œuvre les solutions préconisées.

- **Certifications environnementales**

Certaines entités du Groupe ont décidé de s'engager dans une démarche de certification environnementale de type ISO 14001, dont les exigences reposent sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise.

Ainsi, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'une des filiales françaises, la société SEPADEF, qui exploite les parkings du secteur de La Défense, ont obtenu une certification environnementale ISO 14001 pour tout ou partie de leurs activités.

City Parking, une filiale exemplaire en matière de développement durable (Colombie / Panama)

En Colombie et au Panama, le Groupe est présent sous la marque City Parking. Cette dernière s'est engagée dans un processus de compensation de ses émissions carbone et a choisi de prendre en charge 2,1 hectares de forêt primaire dans la région de Puerto Gaitán, au centre de la Colombie. Cette approche volontaire permet également d'éviter la déforestation, de protéger la biodiversité ainsi que les ressources en eau de la région. En outre, City Parking a obtenu la certification en Responsabilité Sociale de l'organisme Fenalco Solidario avec le niveau « Démarche soutenue et en amélioration continue ».

- **Emissions de gaz à effet de serre**

Le tableau ci-après présente les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergies fossiles et d'électricité des quatre pays européens dans lesquels le Groupe peut directement agir sur leur diminution.

La quantification des émissions de gaz à effet de serre des activités des quatre pays « concessifs » se fonde sur les périmètres ISO scopes 1 et 2 de la norme internationale ISO 14064. Le scope 1 intègre les émissions résultant de l'utilisation des combustibles fossiles (gaz naturel et carburants), le scope 2 intègre les émissions résultant de l'achat d'énergie, principalement l'électricité. Les émissions sont calculées en utilisant les facteurs d'émission propres à chaque pays.

	Gaz naturel	Essence et diesel	Electricité	Total 2016
	T eq CO2 (*)	T eq CO2 (*)	T eq CO2 (*)	T eq CO2 (*)
Belgique	18	249	918	1 185
Espagne	0	52	1 307	1 359
France	44	1 203	9 548	10 795
Royaume-Uni	67	424	1 541	2 032
Pays concessifs	129	1 928	13 314	15 371

(*) Tonnes équivalent CO2

Les entreprises du Groupe portent une attention particulière à leur consommation d'énergie. En 2016, en France, Infra Park a déployé massivement des solutions permettant d'optimiser ses consommations électriques: 176 parcs ont bénéficié d'investissements et processus opérationnels qui ont permis de diminuer leur consommation électrique de 10,5%.

L'utilisation d'énergies renouvelables se décide principalement dès la conception d'un parc de stationnement et s'applique essentiellement aux parcs en élévation sur lesquels des panneaux photovoltaïques peuvent être installés. Comme précédemment cité, 750 m2 de panneaux photovoltaïques ont été posés sur la toiture du parking de l'hôpital d'Addenbrookes, au Royaume-Uni, permettant de fournir 20 % de la consommation électrique du parc.

A contrario, l'intégration dans les parcs de stationnement de technologies permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre des clients du Groupe engendre une augmentation de la consommation électrique (bornes de recharge pour véhicules électriques, locations de véhicules électriques ou de vélos à assistance électrique, guidage à la place, lecteur de plaque minéralogique).